FORMULAIRE
DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE DE BANDEROLES

Pour les manifestations revêtant un caractère ponctuel et organisées par les associations ayant pour le siège social à Valdahon.

La demande doit parvenir au service communication au moins 1 mois avant la date de début de la manifestation soit
- par courrier : Ville de Valdahon - Service communication – 1 rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon
- par mail : communication@valdahon.com

NOM DE L'ASSOCIATION	
Nom du demandeur	
En qualité de	
Téléphone	
Adresse	

Nom et lieu de la manifestation

Nature (concert, spectacle, festival…)

Date (s) et durée :

Type de communication : Événementiel ❑
Promotionnel ❑ (1 diffusion annuelle)

Choix de la ou des banderoles		Validation (*)
Entrée rond-point du Gros Chêne	❑	❑
Grande rue	❑	❑
Rue du stade	❑	❑

			Validation (*)
Période demandée (1 semaine max.) :	Du	au	❑
Période supplémentaire demandée :	Du	au	❑

(si disponibilité)

Date et signature du demandeur

Date et visa de la mairie

(*) Parties complétées par les services administratifs de la Ville